

Revue indépendante des rapports publics sur la conservation de la biodiversité
(Protocole Gestion du maintien de la biodiversité - Initiative Vers le
Développement minier durable)

Préparé par :

Stéphanie Lafrenière, biologiste
Consultante/Développement durable/Environnement

6 septembre 2022

TABLE DES MATIÈRES

1.	MISE EN CONTEXTE.....	3
2.	VALIDATION DES EXIGENCES	4
2.1	Documents fournis	4
2.2	Retour sur la revue indépendante	4
2.3	Évaluation des rapports	4
2.3.1	Rapport annuel Biodiversité 2021.....	4
2.3.2	Rapport « Résumé de nos réalisations en matière de responsabilité sociale – 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2021 » (Rapport RSE).....	5
2.4	Diffusion des rapports	5
2.5	Niveau d’atteinte des exigences	5
3.	CONFIRMATION ET SIGNATURE	8

1. MISE EN CONTEXTE

Au cours des mois de mars et avril 2022, une revue indépendante¹ a été effectuée pour le compte de Eldorado Gold Québec en lien avec le protocole *Gestion du maintien de la biodiversité (version 2020)* de l'Initiative Vers le développement minier durable (VDMD) de l'Association minière du Canada (AMC). Cette revue indépendante a permis de faire l'évaluation de la mise en œuvre des indicateurs du protocole, de la qualité des processus de gestion et du rendement rapporté par le client.

Un des constats de la revue indépendante est à l'effet que pour atteindre le niveau A de l'indicateur 3, des rapports sur la conservation de la biodiversité doivent être produits, notamment des rapports publics fréquents sur le rendement en matière de conservation de la biodiversité. De plus, pour atteindre le niveau AA, les rapports publics doivent être vérifiés ou examinés par une entité indépendante.

Depuis la tenue de la revue indépendante, Eldorado Gold Québec a produit le rapport « Résumé de nos réalisations en matière de responsabilité sociale - 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 » (communément appelé rapport RSE) et le « Rapport annuel Biodiversité 2021 ».

À la demande de Eldorado Gold Québec, le présent mandat consiste à effectuer une revue indépendante (tierce partie) des rapports publics en lien avec le protocole *Gestion du maintien de la biodiversité*.

¹ Référence : *Revue indépendante du protocole Gestion du maintien de la biodiversité, Initiative vers le développement minier durable – Rapport synthèse, 20 avril 2022.*

2. VALIDATION DES EXIGENCES

2.1 Documents fournis

Les documents probants suivants ont été fournis par Eldorado Gold Québec :

- Rapport « Résumé de nos réalisations en matière de responsabilité sociale - 1er janvier au 31 décembre 2021 »;
- Rapport annuel Biodiversité 2021;
- Courriel du 22 juin 2022, ayant pour objet « Publication – Résumé de nos réalisations 2021 », adressé à tous les employés et auquel était joint le rapport RSE;
- Ordre du jour de la réunion de direction du 13 juillet 2022;
- Formulaire FOR-ENV-SIG-032 - Approbation du rapport annuel 2021 sur l'intendance de l'eau et la biodiversité, signé le 18 juillet 2022 par Christian Juteau, Assistant directeur général;
- Courriel du 20 juillet 2022, ayant pour objet « Rapports environnementaux – Sollicitation de rétroaction », adressé aux parties prenantes prioritaires identifiées et auquel était joint entre autres le Rapport annuel Biodiversité 2021 ;
- Courriel de Sylvain Lortie du 10 août 2022, ayant pour objet « Approbation rapport annuel intendance de l'eau et biodiversité », adressé à Sylvain Lehoux et auquel étaient joints le Rapport annuel Biodiversité 2021 et le Plan d'action PLN-ENV-GEN-005 Gestion de la biodiversité;
- Courriel de Sylvain Lehoux du 10 août 2022, ayant pour objet « Approbation rapport annuel intendance de l'eau et biodiversité », adressé à Sylvain Lortie, concernant l'approbation des documents;
- Formulaire FOR-ENV-SIG-032 - Approbation du rapport annuel 2021 sur l'intendance de l'eau et la biodiversité, signé le 16 août 2022 par Sylvain Lehoux, Vice-président et Directeur général;
- Liste externe des membres Comité de suivi 2022;
- Liste des parties prenantes par catégories, Mai 2022.

2.2 Retour sur la revue indépendante

Dans le cadre de la revue indépendante, le niveau atteint pour l'indicateur 3 du protocole *Gestion du maintien de la biodiversité* était le niveau C. Une revue annuelle de direction avait été effectuée pour l'année 2021, ainsi que l'auto-évaluation annuelle des protocoles du VDMD, mais aucun rapport sur la conservation de la biodiversité n'avait été présenté/transmis à la haute direction. Il n'y avait pas de rapport interne sur la conservation de la biodiversité et l'avancement en fonction du plan d'action. Des rapports publics étaient produits (rapport annuel (RSE) et bulletins d'information) mais ceux-ci ne rapportaient pas le rendement en matière de conservation de la biodiversité.

2.3 Évaluation des rapports

Depuis la tenue de la revue indépendante, Eldorado Gold Québec a produit le rapport « Résumé de nos réalisations en matière de responsabilité sociale - 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 » (communément appelé rapport RSE) et le « Rapport annuel Biodiversité 2021 ». Ces deux rapports ont été passés en revue afin de valider s'ils respectent les exigences de l'indicateur 3.

2.3.1 Rapport annuel Biodiversité 2021

Le « Rapport annuel Biodiversité 2021 » a comme objectif de rendre compte de l'évolution de la performance d'Eldorado Gold Québec et documente les actions entreprises en lien avec la gestion de la

biodiversité au cours de l'année 2021. En introduction, il fait mention de l'adoption en 2020 de la Politique sur la gestion de la biodiversité (POL-ENV-GEN-003).

Le rapport présente les 14 actions prioritaires ciblées pour l'année 2021, selon les 5 axes d'intervention définis dans le Programme de la gestion de la biodiversité mine Lamaque et site minier Sigma (PRG-ENV-GEN-001). Ces actions sont toutes documentées en détail dans le plan d'action pour la gestion de la biodiversité (PLN-ENV-GEN-005). Le nombre d'actions pour chaque axe d'intervention est spécifié de même que le statut de réalisation des actions (soit le pourcentage des actions complétées, en cours et non réalisées). Il y est présenté que sur les 14 actions identifiées, 93% des actions ont été complétées, 7% sont en cours de réalisation et 0% n'ont pas été réalisées. Chacune des 14 actions y est détaillée.

Par ailleurs, le rapport fait état des actions à venir et du plan d'action préliminaire 2022 (soit les prochaines actions prévues). À la fin, il est mentionné que le rapport est diffusé à l'ensemble du personnel sur l'intranet et à la haute direction. Les documents de références internes sont également listés.

2.3.2 Rapport « Résumé de nos réalisations en matière de responsabilité sociale – 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 » (Rapport RSE)

Le rapport « Résumé de nos réalisations en matière de responsabilité sociale – 1er janvier au 31 décembre 2021 » (Rapport RSE) présente les faits saillants des réalisations de Eldorado Gold Québec en matière de responsabilité sociale et aborde plusieurs thèmes : engagements, système de gestion intégrée du développement durable (SIMS), principes et initiatives, prévention pour la santé et sécurité, environnement (lutte contre les changements climatiques, gestion de l'eau, gestion du parc à résidus miniers), formation et renforcement des compétences, implication dans la communauté, etc.

Une section du rapport est dédiée à la biodiversité : Il y est présenté qu'en 2021 Eldorado s'est doté d'un programme de gestion de la biodiversité pour encadrer ses activités, pour établir les objectifs de conservation de la biodiversité, pour identifier les espèces et les processus naturels prenant place sur le territoire ainsi que les enjeux prioritaires, afin de limiter les impacts des activités minières. La progression des grands axes du plan d'action 2021 sur la gestion de la biodiversité y est aussi présentée.

2.4 Diffusion des rapports

Depuis la tenue de la revue indépendante, le rapport « Résumé de nos réalisations en matière de responsabilité sociale - 1er janvier au 31 décembre 2021 » a été publié sur le site web de Eldorado Gold Québec : [rapport-responsabilite-sociale-2021_eldoradogoldquebec-1.pdf](#). Il a aussi été transmis par courriel à tous les employés le 22 juin 2022.

Également, le rapport annuel Biodiversité 2021 a été produit et présenté à la direction lors d'une rencontre de direction le 13 juillet 2022. Le rapport a par la suite été approuvé par l'assistant directeur général et le vice-président et directeur général. Ce rapport a été acheminé par courriel aux parties prenantes prioritaires identifiées, dont les membres du Comité de suivi, le 20 juillet 2022. Aussi, depuis le 20 juillet dernier, le rapport est disponible sur le site web de l'entreprise : [rapport-annuel-biodiversite_2021_eldorado-gold-quebec-vf.pdf \(eldoradogoldquebec.com\)](#).

2.5 Niveau d'atteinte des exigences

L'indicateur 3 – Production de rapports sur la conservation de la biodiversité du protocole *Gestion du maintien de la biodiversité* a pour objectif de démontrer que des rapports sur la conservation de la

biodiversité sont produits pour éclairer la prise de décisions et communiquer le rendement au public. Les rapports produits sur la conservation de la biodiversité doivent couvrir des questions telles que les politiques, la surveillance et les initiatives de conservation.

Pour atteindre le niveau A, des rapports internes sur la conservation de la biodiversité appuyant les processus décisionnels doivent être transmis régulièrement à la haute direction, ainsi que des rapports publics fréquents incluant le rendement en matière de conservation de la biodiversité.

La présente revue indépendante a permis de valider que le niveau A est atteint, ce qui par conséquent permet d'accéder au niveau AA. Le tableau suivant vient résumer cette analyse.

Indicateur 3 : Production de rapports sur la conservation de la biodiversité		
Niveau	Critère	Preuve
B	L'établissement transmet-il des rapports sur la conservation de la biodiversité à la haute direction ?	Oui. Le rapport annuel Biodiversité 2021 a été présenté via une revue de direction et transmis à la haute direction pour approbation.
	Ces rapports sont-ils produits régulièrement ?	Oui. Fréquence annuelle
A	Des rapports sur la conservation de la biodiversité sont-ils produits, et comprennent-ils :	Oui
	a. des rapports internes sur la conservation de la biodiversité appuyant les processus décisionnels de la direction à l'établissement ?	Oui. Le rapport annuel Biodiversité 2021 intègre les actions du plan d'action annuel et dresse un bilan du rendement. En fonction du rendement, les actions de l'année suivante sont définies. Le rapport annuel et le plan d'action de l'année suivante sont présentés lors de la revue de direction et approuvés par la haute direction.
	b. des rapports publics fréquents sur le rendement en matière de conservation de la biodiversité ?	Oui. Le Rapport annuel RSE présente la progression des grands axes du plan d'action (page 9/15), et le rapport annuel Biodiversité 2021 vient préciser le rendement (synthèse des actions page 11/13). Ces deux rapports sont entre autres disponibles sur le site web de l'entreprise.
AA	Les rapports publics sur la conservation de la biodiversité sont-ils vérifiés ou examinés par une	Oui. Via la présente revue indépendante

	entité indépendante (interne ou externe) ?	
	La vérification ou la revue a-t-elle été effectuée au cours des trois dernières années ?	Oui. Via la présente revue indépendante

Concernant le niveau AAA de l'indicateur 3, celui-ci n'est pas atteint. Eldorado Gold Québec a sollicité les commentaires et une rétroaction de la part des parties prenantes lors de l'envoi (courriel du 20 juillet 2022) des rapports environnementaux, du rapport corporatif sur le climat et du rapport RSE. Les parties prenantes identifiées étaient invitées à remplir un court formulaire sur leur niveau de satisfaction en lien avec les informations transmises et à transmettre tout commentaire pertinent à l'amélioration des pratiques. Toutefois, afin d'atteindre le niveau AAA, les commentaires des communautés d'intérêts devront être rendus publics.

3. CONFIRMATION ET SIGNATURE

Je confirme par la présente avoir effectué une revue indépendante (tierce partie) des rapports publics en lien avec le protocole *Gestion du maintien de la biodiversité*, et ne pas avoir participé au développement et à la mise en œuvre de ces rapports.

X 

Stéphanie Lafrenière, biologiste
Consultante